



L'adhésion est obligatoire pour toutes les personnes à partir de 16 ans pratiquant une ou plusieurs activités.

En adhérant, vous bénéficiez automatiquement de la Carte Adhérent MJC IdF. Cette carte représente votre adhésion à l'association. Elle atteste également votre inscription à une activité. L'adhésion vous permet de participer à la vie de l'association, notamment en votant lors de l'Assemblée Générale. Elle vous donne accès gratuitement à des activités énumérées dans cette plaquette et vous accorde un tarif privilégié à l'ensemble de notre programmation.

Enfin, elle vous permet d'avoir des tarifs préférentiels dans les MJC d'Ile-de-France.

L'inscription à plusieurs ateliers hebdomadaires donne droit à une réduction de 10% dès la 2ème activité. Certains ateliers (tricot, couture...) peuvent nécessiter l'achat de petit matériel, une participation pourra être demandée en conséquence.

En signant son adhésion/inscription à une ou plusieurs activités, l'adhérent accepte les conditions générales 2018-2019 consultables à l'accueil de la MJC-CS et sur le site www.mjcris.org

COTISATION ATELIERS HEBDOMADAIRES

Les activités sont encadrées par des animateurs compétents et diplômés. Le nombre de séances assurées à l'année est de 30.

TARIFS EN EUROS « POUR TOUS, RISSOIS OU NON »

TARIF 1 - MOINS DE 16 ANS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1/2 h	29	37	58	63	71	83	90	105
1h	57	74	115	126	142	165	180	210
1h30	60	84	125	146	155	180	195	225
2h	65	95	135	156	182	210	225	255



EXEMPLE : un adhérent mineur au quotient familial C participe à hauteur de 125 €/an pour un atelier hebdomadaire d'1h30 (une séance lui coûtera donc 3,83 €).

TARIF 2 - PLUS DE 16 ANS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1h	74	125	146	155	178	194	224	255
1h30	95	132	152	177	200	217	247	277
2h	130	157	194	230	256	272	302	332
2h30	155	196	234	277	304	319	350	380
3h	190	222	262	308	335	351	381	412



TARIF 3 - INSTRUMENTS, HORS GUITARE

	A	B	C	D	E	F	G	H
- 16 ans	73	113	125	142	165	180	211	241
+ 16 ans	137	181	217	250	278	294	324	355

TARIF 4 - GUITARE

	A-B	C-D	E-F	G-H
- 16 ans	130	160	200	260
+ 16 ans	180	250	300	360

TARIF 5 - GYM (6 ATELIERS) +16 ANS

NOMBRE D'ATELIERS	A	B	C	D	E	F	G	H
1 X1h	73	88	104	114	137	153	184	215
2 X1h	103	135	159	175	202	218	249	279
3 X1h	120	160	180	200	230	240	270	300



Calcul du quotient familial (qf)

« revenu fiscal de référence »

+ « prestations CAF »

⚡ « nombre de personnes du foyer »

⊖ MONTANT DE REFERENCE

MONTANT DE REFERENCE en € TRANCHE QF

inférieur à 450	A
de 451 à 750	B
de 751 à 1 050	C
de 1 051 à 1 350	D
de 1 351 à 1 550	E
de 1 551 à 1 850	F
de 1 851 à 2 150	G
supérieur à 2 151	H



Documents à fournir le jour de votre inscription pour calcul du quotient familial :

- Dernier avis d'impôt sur le revenu
- Attestation de la CAF si bénéficiaire

Sans présentation de ces documents, le tarif correspondant à la TRANCHE QF « H » sera appliqué.

Les cotisations aux ateliers hebdomadaires et aux cycles sont payables en début de saison. Le règlement peut s'effectuer en espèces, chèques ANCV ou Sport, chèques bancaires. Il peut s'effectuer en trois fois sans frais (trois chèques remis à l'inscription, le 1^{er} chèque est encaissé fin septembre 2018, puis le 2nd fin octobre 2018 et le 3^{ème} fin novembre 2018).

Toute inscription se fait à l'année.

BON À SAVOIR

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) peut vous aider à payer vos ateliers. La MJC-CS accepte les paiements par chèques vacances et coupons sport (ANCV).